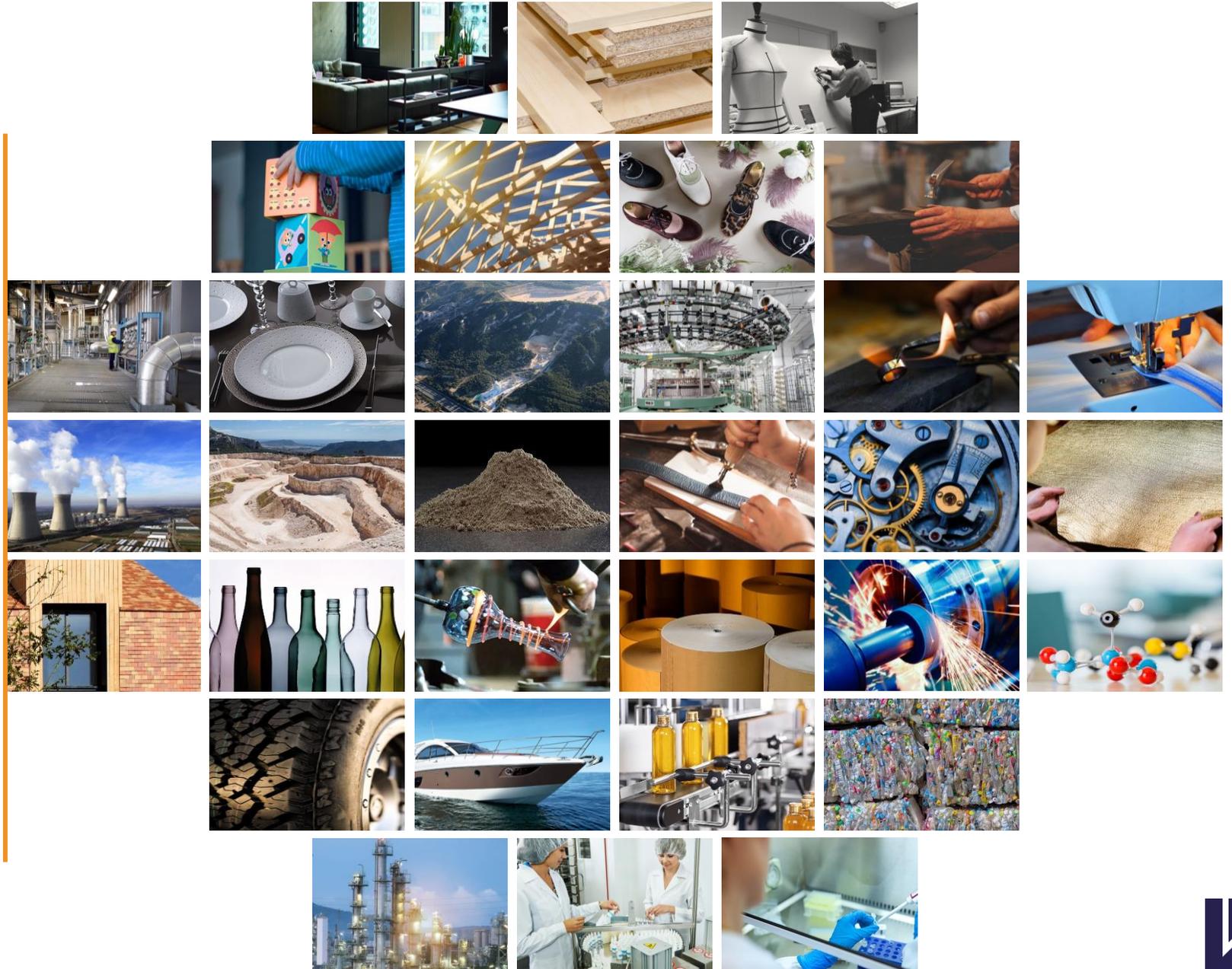




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



MAROQUINERIE



3,8 Md€
chiffre d'affaires



540
entreprises



27 300
salariés



1 646
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



3,8 Md€ chiffre d'affaires

- +27% entre 2015 et 2018
- 8,5 Md€ d'exportation



540 entreprises

- 67% de TPE
- 700 établissements

2019



27 300 salariés

- 78% de femmes
- 71% d'ouvriers

2020



1 646 alternants

- 614 apprentis
- 1 032 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

La branche de la maroquinerie suit, dans la chaîne de production, celle des cuirs et peaux. Elle regroupe les activités liées à la fabrication de sacs à main ou de voyages, de bagages, de portefeuilles, de ceintures, de bracelets de montre, de gaineries, de selles et d'harnachements et autres accessoires... Ces articles peuvent être en cuir ou en toiles enduites et autres matériaux. Les fabricants français sont essentiellement positionnés sur le luxe et haut de gamme et s'appuient notamment sur la reconnaissance de qualité et de savoir-faire dû *made in France*. Le secteur est entraîné par quelques grandes maisons de luxe comme Louis Vuitton, Hermès ou Chanel. Ces grands groupes s'appuient, au-delà de leurs ateliers en propre, sur un vaste réseau de fabricants sous-traitants. On dénombre également de nombreuses petites entreprises indépendantes de ces groupes (67% de TPE).



Sacs à main et de voyage



Bagagerie



Portefeuille



Ceintures



Bracelet-montre et accessoires



Sellerie



Gainerie

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Maroquinerie sont définis à partir des codes IDCC rattachés à la branche : 2528 et 0354. Les activités de la branche sont essentiellement situées dans les entreprises et établissements de code APE 15.12Z « Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie, de chasse et de sellerie » dont les salariés de la branche représentent 91% des effectifs. Afin de prendre en compte l'ensemble des salariés de la branche, ce portrait intègre également d'autres codes APE à proportion de leurs salariés rattachés aux IDCC de la branche : 46.49Z et 47.72B. La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



Les informations clés

La branche de la maroquinerie est en **forte croissance** entre 2015 et 2018, avec **+9%/an de CA entre 2015 et 2018**. Cette croissance est portée par des **maisons de luxe et du haut de gamme** reposants sur un **réseau de sous-traitant**. Les établissements sont majoritairement des **TPE implantées en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes**.

540 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

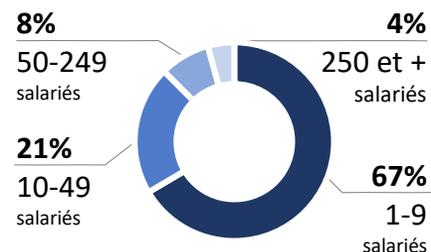


2015 2016 2017 2018

Le nombre d'entreprises est stable ces 4 dernières années avec 540 entreprises. Cela résulte d'un équilibre entre les fermetures de petites structures et la création de nouveaux ateliers et sociétés pour répondre à la demande croissante.

67% de TPE

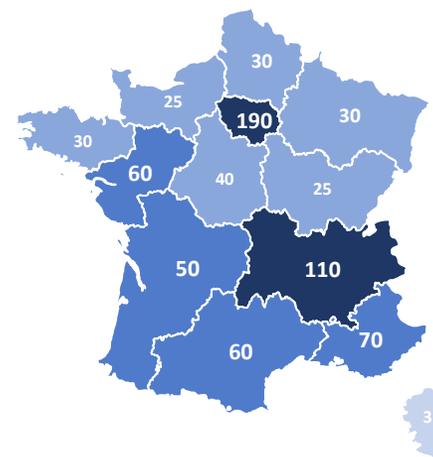
Part des entreprises - REE 2018



Les acteurs de la branche privilégient les petites structures : 67% des entreprises sont des TPE, 88% des PME. Souvent, les entreprises de taille moyenne (10 à 249 salariés) sont liées, voire dépendantes, de grands groupes reposant sur un modèle de sous-traitance élargi.

700 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018



L'Île de France concentre 27% des établissements : majoritairement des sièges sociaux et des ateliers en région parisienne. 18% des établissements sont en Auvergne-Rhône-Alpes : essentiellement les grands ateliers (en interne ou en sous-traitance) des maisons de luxe.

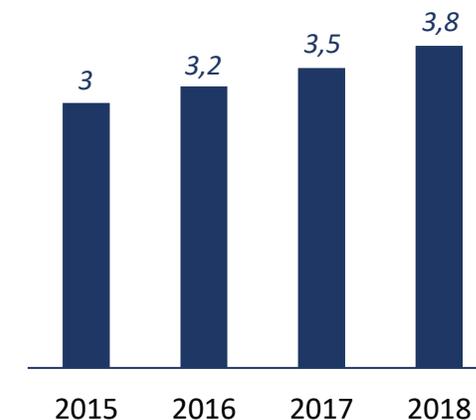
8,5Md€ à l'export en 2019 ⁽¹⁾

La demande mondiale en articles de luxe a augmenté. Les fabricants français en bénéficient largement et la balance commerciale du secteur est excédentaire.

(1) CNC

3,8 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - CNC



Le chiffre d'affaires de la branche est en forte croissance : entre +7 et +11% par an. Le marché est essentiellement porté par la demande croissante à l'international pour des produits de luxe et haut de gamme, notamment sur le marché asiatique.



Les informations clés

La croissance du secteur s'est accompagnée d'une **croissance importante des effectifs** dans les ateliers français : +27% de 2016 à 2019.

Cette croissance a essentiellement profité aux **deux bassins d'emplois majeurs** : l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes qui emploient **45% des salariés**.

Les entreprises de la branche emploient une **part d'ouvriers importante, 69%**, par rapport à la moyenne de l'interindustrie.

27 300 salariés

Nb salariés en milliers - ACOSS

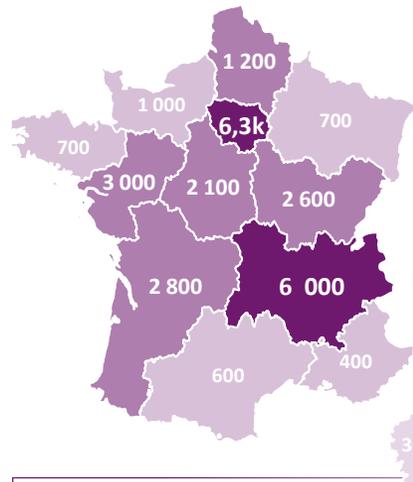


2016 2017 2018 2019

La croissance organique du secteur reposant sur le luxe et le haut de gamme *made in France*, la délocalisation n'est pas envisageable. Les entreprises ont donc massivement recruté en France entre 2016 et 2019 : +27%, essentiellement des ouvriers.

2 bassins principaux

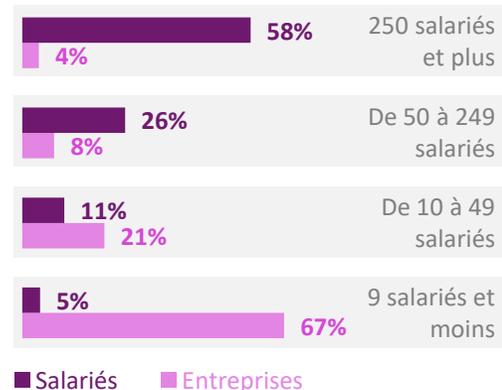
Nb salariés – ACOSS 2019



45% des salariés sont situés en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces deux régions ont profité de 2016 à 2019 de nombreuses créations d'emplois d'ouvriers pour soutenir la croissance des entreprises et ateliers qui y sont implantés.

Des grands groupes

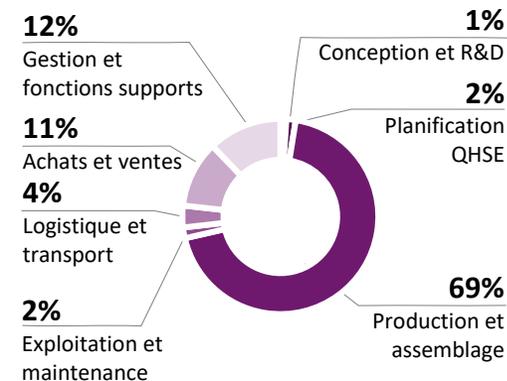
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



Une vingtaine d'entreprises (4%) de plus de 250 salariés emploient 58% des salariés. Les grands groupes jouent un rôle primordial dans l'emploi, d'autant plus que les moyennes structures sont souvent des sous-traitantes de ces mêmes grands groupes.

69% en production

Part des salariés – DADS 2015



69% des salariés exercent des métiers de production et assemblage. Les tâches manuelles de ce secteur artisanal nécessitent en effet d'importants besoins de main-d'œuvre en atelier. Cette part tend néanmoins à diminuer avec les nouveaux outils (par exemple la découpe laser).



Les informations clés

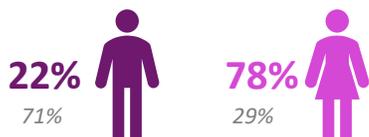
Le profil du secteur est atypique par rapport au reste de l'interindustrie manufacturière : **plus féminin, plus jeune et plus d'ouvriers.**

La part de salariés de moins de 30 ans devrait continuer à augmenter grâce au dynamisme économique de la branche, et donc du recrutement.

La part importante d'ouvriers, 71%, est inhérente aux activités de la branche : manuelles et artisanales.

78 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

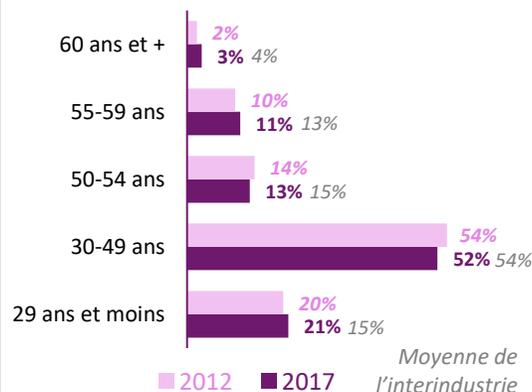


Moyenne de l'interindustrie

Avec l'habillement, la chaussure et la couture parisienne, la maroquinerie fait partie des branches de l'interindustrie qui sont particulièrement féminisées avec 78% de femmes.

21% de moins de 30 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

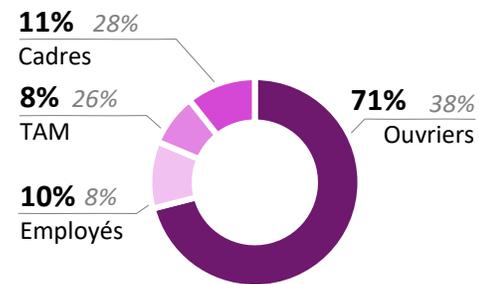


Moyenne de l'interindustrie

La population de salariés est plus jeune que la moyenne de l'interindustrie française avec 21% de moins de 30 ans. Ce chiffre s'explique par les nombreuses créations d'emplois et les formations internes mises en place par les grandes maisons de luxe.

71 % d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DARES 2017

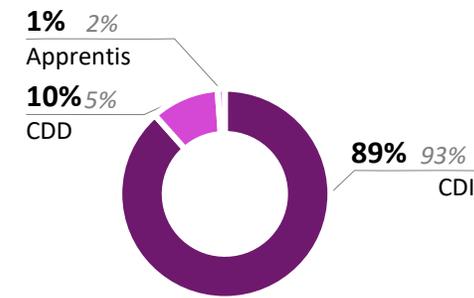


Moyenne de l'interindustrie

La part d'ouvriers (71%) est largement supérieure à la moyenne de l'industrie (41%). Les tâches manuelles de ce secteur très artisanal nécessitent en effet d'importants besoins de main-d'œuvre en atelier.

89 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



Moyenne de l'interindustrie

89% des salariés sont employés en CDI. Les salariés en CDD sont dans la majorité des cas convertis en CDI par la suite.



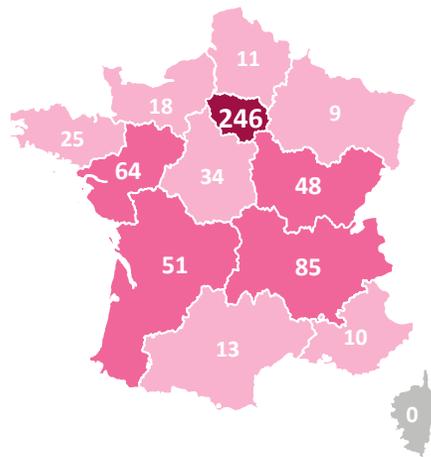
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

614 apprentis au 31/12/2020

40% en Île-de-France

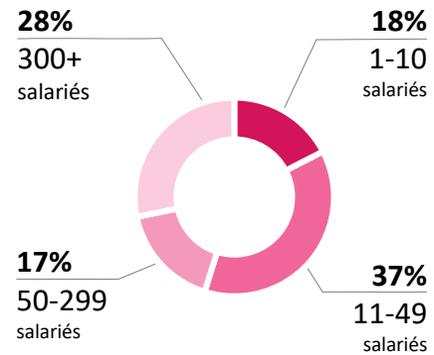
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 23 contrats pour 1 000 salariés.

37% dans les 11 à 49 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



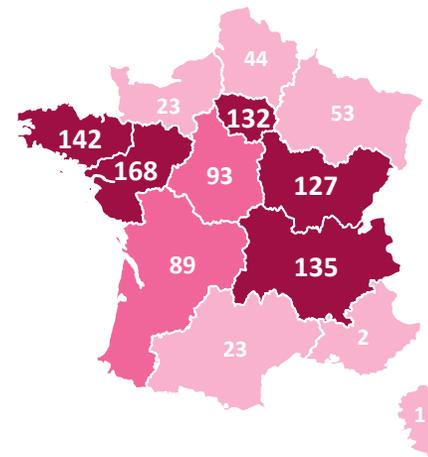
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 11 à 49 salariés (37%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1 032 contrats au 31/12/2020

Une répartition homogène

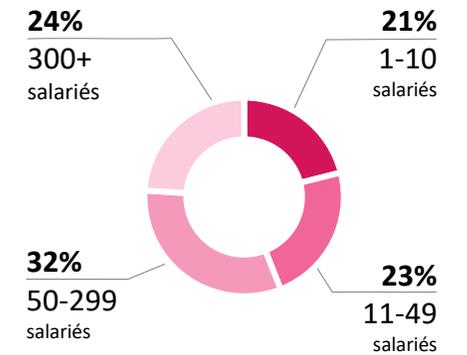
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 38 contrats pour 1 000 salariés.

32% dans les 50 à 299 salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (32%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Le secteur de la maroquinerie est en **forte croissance**. Celle-ci est essentiellement portée par la hausse de la demande de produits haut de gamme et luxes par les touristes étrangers et à l'international, notamment sur le marché asiatique.
- La contrefaçon se développe de plus en plus** (notamment par les « petits colis ») et devient un enjeu de plus en plus préoccupant pour les maisons de luxe pour préserver l'image de marque et du *made in France*.



- Les entreprises développent de plus en plus leur **politique RSE** : développement de **l'innocuité des produits, approvisionnement responsable, bientraitance animale, utilisation ou recyclage** des chutes de cuir, etc.



- Les activités sont **de plus en plus automatisées** (par exemple grâce à la découpe laser ou à l'aide à la manutention) et **digitalisées** (traçabilité, RFID, NFC, showroom virtuel, etc.).



- Avant la crise sanitaire, la branche de la maroquinerie était sur un rythme de croissance à deux chiffres.
- Les activités ont été impactées par la crise liée à la COVID-19 : diminution du flux de touristes - principaux consommateurs des articles de luxe - et fermeture des magasins. Le CA de 2020 sera nécessairement en deçà des prévisions de croissance qui étaient faites pour le secteur jusque là.
- Le maintien d'une partie des activités a néanmoins été assuré par la production de masques. Et la reprise d'activité est plutôt rapide du fait que les touristes asiatiques achètent désormais directement dans leur pays de résidence où l'on trouve de nombreuses boutiques françaises.
- Une grande partie des entreprises de la maroquinerie étant des TPE (67%), certaines ont ou auront probablement des difficultés de trésorerie et devront être soutenues pour éviter leur fermeture.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



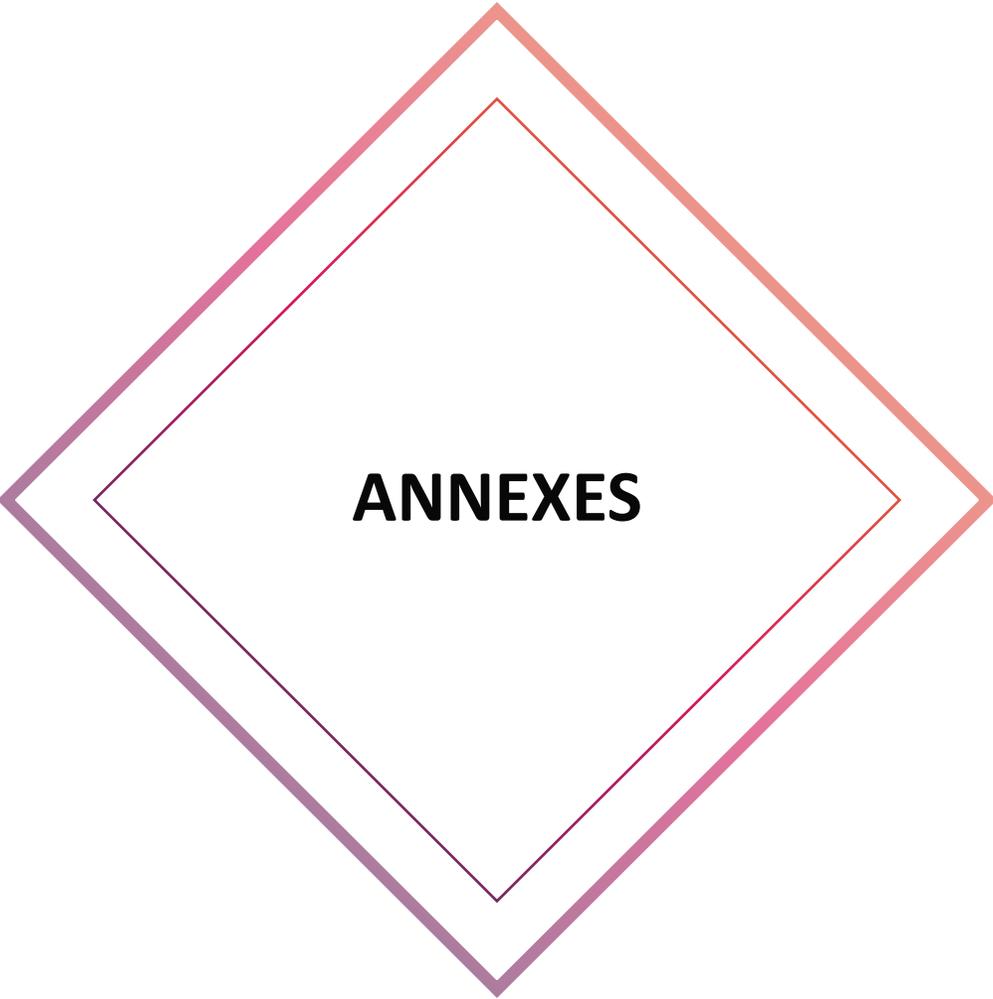
- La branche s'appuie sur le **made in France** et son image à l'international. La **préservation et le développement des compétences** de ses salariés à un niveau d'excellence sont ainsi un enjeu crucial.
- Les entreprises ont fortement augmenté leurs volumes de production et **les besoins de main-d'œuvre ont suivi proportionnellement**. Bien que les métiers de la branche soient attractifs, **les acteurs peinent à trouver suffisamment de profils pour satisfaire les besoins**.
- Pour remédier à cette pénurie de profils, les grandes maisons de luxe et la plupart des fabricants ont mis en place leurs **propres processus de formation en interne**. Les fabricants identifient les profils manuels à l'aide de test puis les accompagnent par une formation de 400h, en partie financée par l'OPCO, sur des lignes de montage dédiées.
- La **branche est très féminisée (78%)** et souhaite développer son **attractivité auprès des hommes** également.



- L'apparition de **nouveaux outils** comme la découpe laser, le RFID ou les puces NFC demandent une **montée en compétences** des salariés.
- Pour accompagner la transition numérique, un **Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) numériques Textiles-Mode-Cuirs** avait été conclu sur la période 2016-2019. Le renouvellement de ce type d'accord pourrait permettre de poursuivre la transition numérique.



- Un arrêté de fusion en date du 23 janvier 2019 a procédé au **rattachement des conventions collectives « Cuirs et peaux »** (IDCC 0207) et **« Cordonnerie multiservice »** (IDCC 1561) à celle de la convention collective nationale de **la Maroquinerie** (IDCC 2528).



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
PME	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
ETI	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
GE	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
Branche	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
Secteur	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
Filière	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
IdF	<p>Île-de-France</p>
AURA	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
kT	<p>1 000 tonnes</p>
k€	<p>1 000 €</p>
M€	<p>1 000 000 €</p>

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

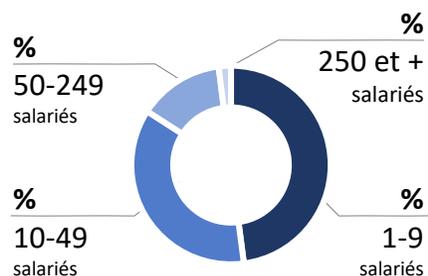
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

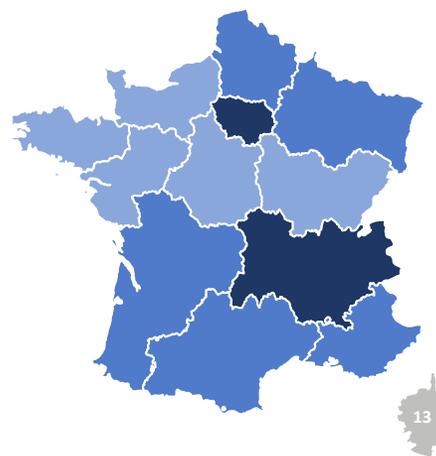
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



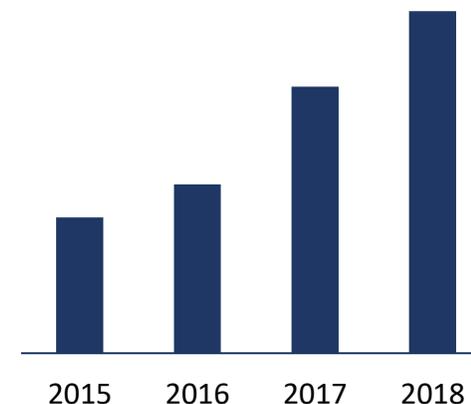
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRET x IDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

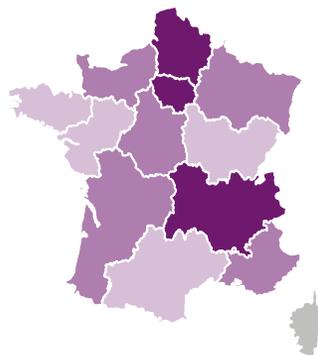
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



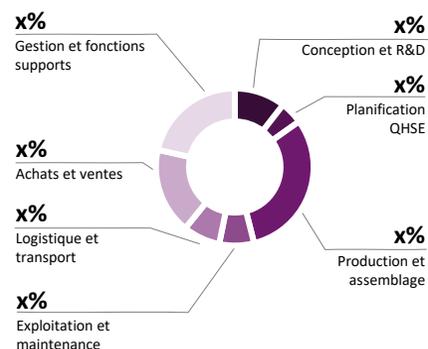
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

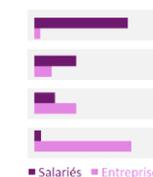
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

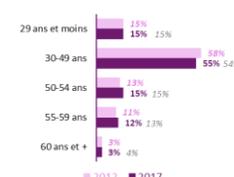
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



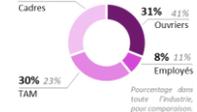
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



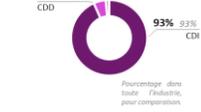
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

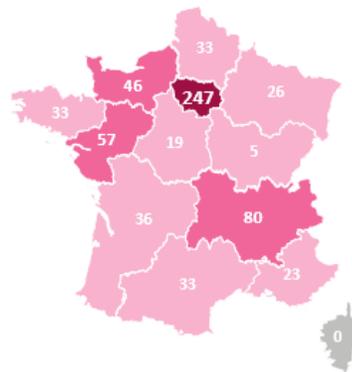


Volet alternance

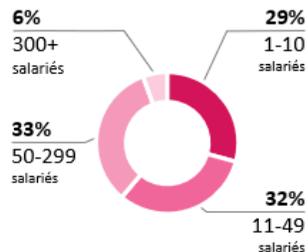
Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

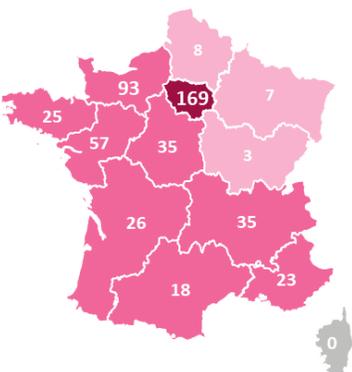


33% dans les 50 à 299 salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

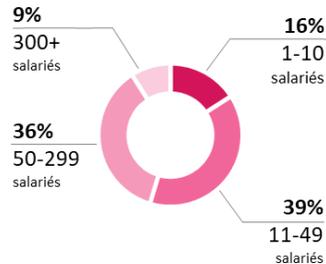


CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés
Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



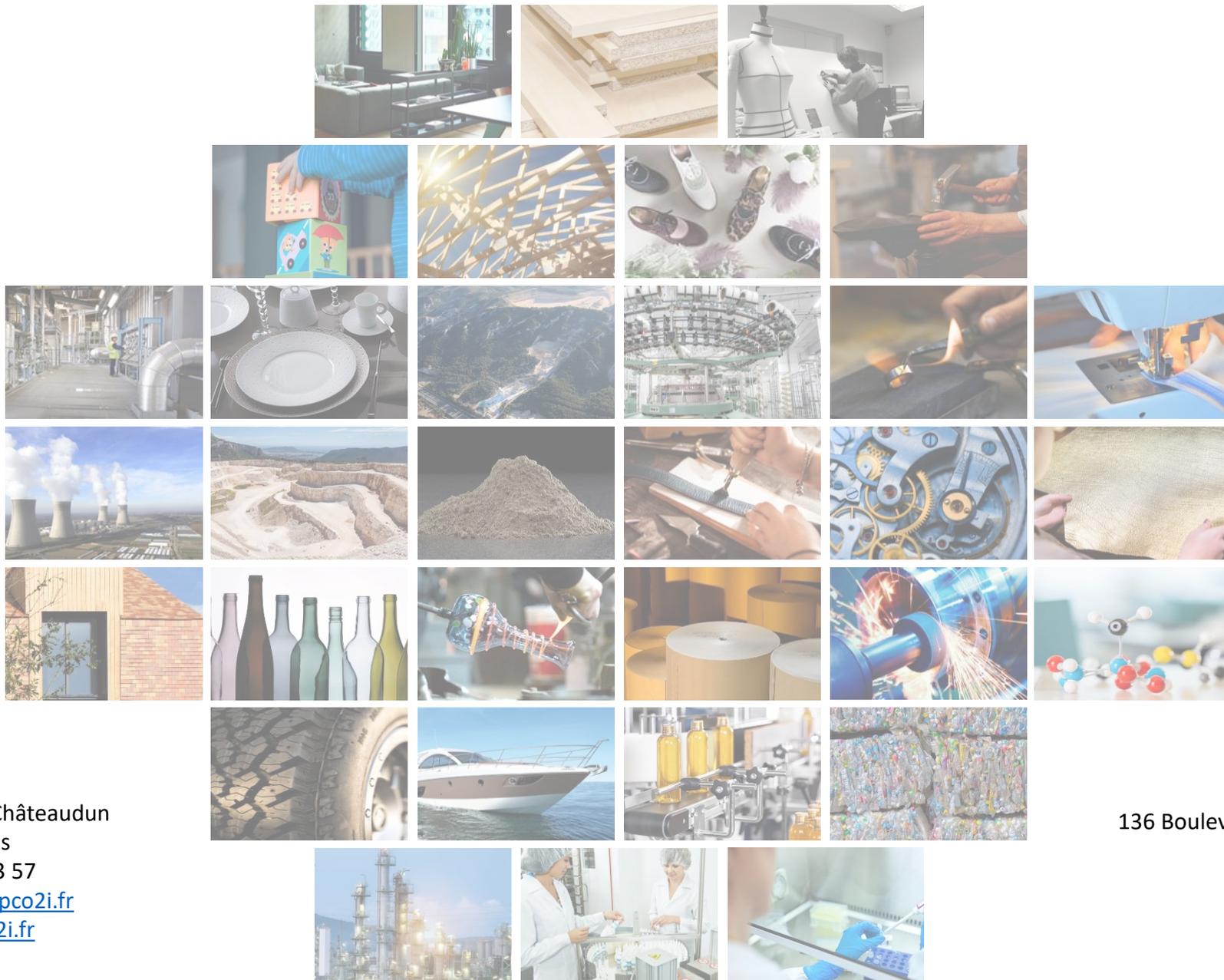
Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE MAROQUINERIE

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1392Z	Fabrication d articles textiles, sauf habillement	1%
1419Z	Fabrication d autres vêtements et accessoires	8%
1512Z	Fabrication d articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	91%
1520Z	Fabrication de chaussures	1%
3091Z	Fabrication de motocycles	1%
4648Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d articles d horlogerie et de bijouterie	1%
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d autres biens domestiques	2%
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d articles de voyage	10%
9523Z	Réparation de chaussures et d articles en cuir	1%



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr



kyu